

Je crois qu'il convient de commencer cette série de conférences par un exposé sur le rôle du Canada dans les efforts déployés par les Nations Unies pour le maintien de la paix. Le maintien de la paix, voilà le premier but des Nations Unies; il revêt donc une grande importance. On ne saurait comprendre tout à fait l'attitude canadienne vis-à-vis les affaires internationales sans se pencher sur la signification de l'appui que donne notre pays aux activités de maintien de la paix. Pour des raisons qui se rattachent à notre géographie, à nos ressources et à notre accession relativement récente à l'indépendance, nous avons choisi, peut-être sans nous en rendre compte, de consacrer une grande partie de notre attention en matière de politique étrangère au domaine de l'organisation de la communauté internationale. L'histoire ne nous ayant laissé que peu d'illusions sur le concept exclusif de l'intérêt national, nous avons tenté de formuler nos politiques de manière à ce qu'elles soient le plus en accord possible avec les exigences et les responsabilités du domaine international. Il se trouve également que ce rôle particulier que nous avons joué dans la création d'institutions internationales réponde à un besoin canadien de jeter les yeux vers le monde extérieur, de trouver, si la chose est possible, un contre-poids à l'influence énorme, même si elle est bienveillante, de notre grand voisin. Nous devons de plus nous compter chanceux de disposer d'un excédent de richesses et de stabilité qui nous permette d'atteindre ces buts. Si mes observations suggèrent la conclusion, dès lors, que les intérêts du Canada coïncident de manière inusitée avec les efforts déployés par les Nations Unies en faveur du maintien de la paix, j'en serai fort satisfait.